

Département de Maine-et-Loire *** Arrondissement de Saumur *** CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA MÉNITRÉ Membres en exercice : 13 Convocation affichée le 18/02/2026 Délibération affichée le 06/03/2026 Votants : 12 OBJET : 02/2026-02 Vote du compte de gestion	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE L'An DEUX MIL VINGT-SIX, le 24 février, à 14 heures 30, Le Conseil d'Administration du CCAS, Dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, Sous la Présidence de monsieur Tony GUÉRY, Président du CCAS. ETAIENT PRESENTS : 12 Mmes et MM. Tony GUÉRY, Isabelle PLANTÉ, Clarisse NOURRY, Isabelle NICOLAS, Danielle COICAULT, Catherine DAZZI-RIVIÈRE, Roger DELSOL, Dominique RIVAUX, Bernadette ROEGIER, S, Micheline THULEAU, Nadine VÉRITÉ Jocelyne VIET ABSENTS : 1 M. David LEGRAND POUVOIR : 0 SECRETAIRE DE SEANCE : M. Roger DELSOL
--	---

Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 voix pour) ;

Après s'être fait présenter le budget primitif du CCAS de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant les opérations régulières ;

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

⇒ Déclare que le compte de gestion du budget du CCAS pour l'exercice 2025, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune autre observation ni réserve de sa part ;

Compte de gestion 2025 Budget CCAS La Ménitrie	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES			
Prévisions	5 364,00	0,00	5 364,00
Mandats émis	4 975,19	0,00	4 975,19
Annulation de mandats			0,00
Dépenses nettes	4 975,19	0,00	4 975,19
RECETTES			
Prévisions	5 364,00	0,00	5 364,00
Titres émis	4 224,00		4 224,00
Réduction de titres			0,00
Recettes nettes	4 224,00	0,00	4 224,00
RESULTAT			
Excédent			
Déficit	-751,19		
Report N-1	1 413,23		1 413,23
Part affecté à l'investissement			
Transfert/Intégration résultats			
Résultat de clôture	662,04	0,00	662,04

⇒ Autorise Monsieur le Président, ou à défaut Isabelle PLANTÉ vice-présidente, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Vu l'avis favorable du secrétaire de séance,

Roger DELSOL

Le Président du CCAS

Tony GUÉRY